

Libellé de la fiche métier de rattachement : Encadrement des services de soins

Encadrement d'unité de soins et d'activités paramédicales

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier : 05U20

IDENTIFICATION DU POSTE

SITE : Gabriel Montpied

POLE : MCCV

SERVICE : CARDIOLOGIE MEDICALE CARDIOLOGIE B2 – SALON J0 - HÔPITAL DE JOUR - CARDIAUVERGNE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Cadre de santé

Quotité de travail : 100%

Praticien responsable de service : Pr. SOUTEYRAND

Praticiens responsables d'unités : Cardiologie B2 et salon J0 : Dr AMONCHOT, Hôpital de jour : Pr MOTREFF, Cardiauvergne : Dr RIOCREUX

Directrice des soins de site : Mme GENES

Cadre supérieur de santé : Mme SEDDEKI

PRESENTATION DU SERVICE

Le pôle Médico-Chirurgical des pathologies Cardio-Vasculaires (MCCV) se compose de trois services :

La cardiologie médicale – responsable de service Professeur Souteyrand. Ce service dispose de 90 lits et 13 fauteuils. Il est composé d'une unité de soins intensifs disposant in situ d'une salle d'intervention dédiée à l'angioplastie primaire, de 4 unités d'hospitalisation, d'un hôpital de jour, d'un salon d'accueil en J0, de 2 unités de télésurveillance, d'une structure de consultations et d'un plateau médicotechnique disposant de 5 salles d'intervention.

La chirurgie cardio-vasculaire – responsable de service Docteur D'Ostrevy. Ce service qui prend en charge des patients relevant d'une chirurgie cardiaque est composé d'une unité d'hospitalisation (30 lits), d'un bloc opératoire (3 salles) et d'un service de consultations.

La chirurgie vasculaire A – responsable de service Professeur Fabien Thaveau. Ce service est composé d'une unité d'hospitalisation complète (28 lits) et d'une unité de consultation.

Les unités se situent sur le site Gabriel MONTPIED : Hôpital de jour, au 2^{ème} étage du bâtiment principal , Cardiologie B2, salon J0 et Cardiauvergne, au niveau 2 de la deuxième extension.

Ces unités accueillent des patients atteints de pathologies cardiaques, en urgence et en activité programmée :

- Cardiologie B2 : 14 lits d'hospitalisation complète dont l'orientation principale est la prise en charge de l'insuffisance cardiaque et 2 lits tampons pour assurer l'hospitalisation non programmée de patients post procédure ne pouvant retourner à domicile.
- Cardiologie ambulatoire : 13 fauteuils accueillant des malades atteints de pathologies cardiaques admis pour des explorations à visée diagnostique et/ou curative.
- Cardiauvergne : télésurveillance et coordination des soins des patients insuffisants cardiaques.

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé

Le cadre exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordinatrice des soins, de la directrice des soins et du cadre de pôle, en accord avec la politique de soins du CHU

Il organise l'activité paramédicale en collaboration avec les chefs de service et les équipes médicales en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des protocoles et des procédures

Le cadre de santé est responsable de la qualité et la sécurité des soins, de l'accueil des patients et de leur famille

Le cadre de santé :

- Gère les flux de patients de l'activité programmée et/ou en urgence du PMT de cardiologie en vue d'une hospitalisation de jour ou d'une hospitalisation conventionnelle

- Organise l'activité du salon J0 pour optimiser les parcours des patients et réduire leurs durées d'hospitalisation
- Travaille en étroite collaboration avec l'encadrement des autres unités de cardiologie médicale
- Assure la gestion de l'occupation des lits en partenariat avec les médecins, le service des urgences, les cadres des unités de soins de cardiologie du pôle, les hôpitaux périphériques et les SMR
- Assure la mise en place des procédures d'éducation au risque cardio-vasculaire en étroite collaboration avec le service diététique
- Assure l'orientation du patient d'hospitalisation conventionnelle à sa sortie en collaboration avec le service social
- Manage les équipes soignantes : accueil, encadrement, soutien, motivation, formation, évaluation
- Met en adéquation les ressources professionnelles et les charges de travail, et gère l'absentéisme
- Coordonne la formation et l'encadrement des nouveaux personnels et des stagiaires, en lien étroit avec les cadres formateurs des instituts de formation et en collaboration avec les cadres du pôle (organisation du parcours étudiants infirmiers 3^{ème} année, participation à la journée APP)
- Supervise la gestion du matériel et de la pharmacie : stocks et commandes
- Assure la gestion des locaux : travaux prévisionnels, maintenance...
- S'implique dans la politique qualité du pôle : initie, réactualise les procédures et répond aux exigences réglementaires et institutionnelles d'une démarche qualité
- Analyse les dysfonctionnements et met en place des solutions appropriées en concertation avec les équipes médicales et paramédicales
- Participe aux réunions et aux travaux des cadres au sein du pôle
- Décline le projet soignant de l'unité
- S'inscrit dans une démarche projet

CAPACITES REQUISES

Le cadre de santé devra être capable de :

- Coordonner l'activité
- Faire preuve de rigueur dans l'organisation et la gestion des ressources humaines
- Mettre en œuvre une communication adaptée aux situations : avoir le sens de l'écoute, du dialogue et de la négociation avec les équipes et les différents partenaires
- Faire preuve de discernement, de pondération et de réflexion face aux situations complexes
- Conduire et animer une équipe
- Développer de grandes capacités d'adaptation
- Avoir un positionnement professionnel
- Collaborer avec l'ensemble des cadres du pôle

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

Acquérir les connaissances spécifiques indispensables à la spécialité

Actualiser et perfectionner ses connaissances professionnelles par des formations

Assurer la gestion du pool de pôle et des plannings en l'absence du cadre de pôle

Adapter ses horaires aux contraintes et aux nécessités de service

Organiser ses congés annuels avec les cadres des unités de cardiologie du pôle et particulièrement avec son binôme cadre de santé - Forfait jour

Participer à la permanence de l'encadrement

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Etre titulaire du diplôme de cadre de santé

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution

Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.